

JEWISH POST



E qué novèle à Lîdge ?

85

5776



BIMESTRIEL DU FOYER CULTUREL JUIF DE LIÈGE, FONDÉ EN 1957

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2015

Editeur responsable : Guy Wolf, 12, quai Marcellis, 4020 Liège

TICHRI-HECHVAN 5775

TRANCHEZ AVEC L'ORDINAIRE.

LA NOUVELLE LEXUS NX 300h :
AFFUTÉE SOUS TOUS LES ANGLES.



LEXUS LIÈGE, Quai des Ardennes 79,
B-4020 Liège - info@lexusliege.be - T +32 4 340 03 40

5,0 - 5,3 L/100 KM CO_2 116 - 123 G/KM

véhicule illustré avec options.  Donnons priorité à la sécurité.

 **LEXUS**
AMAZING IN MOTION

Le mot du Président

Au moment d'écrire ces lignes, je suis bouleversé par le drame que vivent ces milliers d'étrangers qui fuient la guerre et demandent asile dans nos pays européens.

Je suis aussi exaspéré par la manière dont la presse traite souvent ce drame. Au lieu de faire appel à l'intelligence des lecteurs ou spectateurs, et à leur sens des responsabilités, elle cherche à « sensibiliser » et à culpabiliser à l'aide d'images « choc » les occidentaux que nous sommes.

Quand nos grands-parents, fuyant les pogroms, se sont présentés aux frontières de nos pays en souhaitant y être accueillis, toute tentative de culpabiliser ceux qui étaient hostiles à cette immigration n'aurait fait que renforcer l'antisémitisme régnant à l'époque. Agir ainsi aujourd'hui ne peut avoir d'autre résultat ; il renforce la xénophobie de ceux qui refusent d'accueillir ces réfugiés.

Il est insensé de criminaliser les demandeurs d'asile qui frappent à

nos portes, il l'est tout autant de stigmatiser ceux qui leur refusent l'asile à l'aide de slogans creux et d'invectives. Je regrette que des arguments de bon sens, compréhensibles par tous – et il n'en manque pas ! – ne soient pas avancés pour abattre les réticences.

Enfin, en voyant ces cohortes de pauvres gens, dépourvus de tout, marchant le long des routes ou des lignes de chemin de fer ; en pensant à ceux qui se sont noyés au cours de leur traversée ou que l'on trouve morts asphyxiés dans des camions, je ne peux m'empêcher de penser que ce serait aussi le sort que connaîtrait le peuple israélien si les idées lancées par les antisionistes de tout bord venaient à triompher.

Mais que cette pensée, -que j'espère trop pessimiste-, n'assombrisse pas les vœux que je formule pour l'ensemble des lecteurs du Jewish Post en ce début d'année 5775.

Shana tova oukhatima tova.

Guy Wolf

Sommaire

P.3	Edito, Sommaire
P.5	Le monde tel qu'il est
P.6 et 7	Poésie
P.8 et 9	Ramale
P.11 à 19	Dossier
P.20	J'ai lu pour vous
p.21	Carnet d'artistes
P.22	How do you jew ?

Jewish Post N° 85

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

David Charlier, Marc-Henry Cykiert, Chaïm Erlbaum, Rose-Marie François, Pierre Gothot, Léo Josefstein, Ramale, Alain Reisenfeld, Alexandre Roth, Guy Wolf.





Belfius

Agence Liège Centre & Sud

L'agence Liège Centre & Sud de Belfius vous accueille aux quatre coins de Liège et de ses environs

Mineurs ☎ 04/232.27.10
 Terrasses ☎ 04/229.87.00
 Cointe ☎ 04/229.88.00
 Outremeuse ☎ 04/344.94.10
 Saint-Gilles ☎ 04/220.50.80
 Fétinne ☎ 04/344.97.50
 Sart Tilman ☎ 04/361.45.00
 Angleur ☎ 04/361.66.10
 Chênée ☎ 04/361.62.00
 Trooz ☎ 04/257.91.60

*Le monde financier évolue.
 Vous vous posez des questions ?
 Cherchons les solutions ensemble*

LE MONDE TEL QU'IL EST XXXVII

A ROME, FAIS COMME LES ROMAINS

*Athée récent échangerait bon Dieu vivant contre bon vieux divan
 Pierre Dac.*

Pour communiquer avec l'autre, et ne plus éprouver de sentiments de crainte, de méfiance, à son égard, c'est fou ce qu'il faut faire intervenir. Les premiers mots prononcés sont déterminants. Indépendamment du vocabulaire employé et la langue choisie, il y a l'accent, la tonalité, le volume, le choix des termes. Viennent aussi la gestuelle, la posture du corps, le mouvement des mains. La manière de regarder, de sourire ou d'être réservé. Sans oublier les marques de vêtements, des chaussures, la coiffure, la coupe de la barbe, la couleur des cheveux, la couleur des yeux. Les ornements et bijoux de toutes sortes, les odeurs et parfums. Ouf, j'en passe et des meilleures, car la liste est infinie.



Tout est appréhendé de part et d'autre, de la tête aux pieds, en une fraction de seconde et de manière inconsciente. La séduction ou la répulsion n'empruntent pas des chemins détournés et balisés, elles traversent d'emblée, une foultitude d'indices d'appartenance à un groupe précis subito presto. C'est ce qui peut localiser l'autre, au delà de sa race, de sa taille et de son poids. Son origine sociale, ses capacités intellectuelles, physiques et psychologiques vont être devinées et jaugées dans un sens ou dans l'autre. Bref, un ensemble de signaux préliminaires vont quantifier la qualité de la relation qui peut éventuellement s'établir avant que la confiance ne règne.

Mais tous ces signaux sont accessoires voire inutiles pour les multiculturalistes naïfs. Pour eux, le droit à la différence, permet d'outrepasser ces préliminaires et de communiquer sans en tenir compte. Or dans la relation entre les hommes, rien n'est simple, tout est d'une infinie complexité. Les juifs,

autrefois, en ont fait les frais. Leur assimilation a été tellement performante que lors de l'affaire Dreyfus et de la seconde guerre mondiale, qu'elle s'est retournée contre eux. Une partie de la société française a cru y voir une tactique sournoise en vue de corrompre de l'intérieur une culture saine, alors que l'autre, issue d'un catholicisme vivant et modérateur, y a reconnu la filiation légitime du judaïsme.

pays d'accueil, ils savent qu'il faudrait déployer des trésors d'imagination positive. Or, les gouvernants et leur entourage en sont tragiquement dépourvus. Les plus pessimistes disent qu'il est déjà trop tard pour faire machine arrière.

Ceux qui souffrent du chômage et de la précarité n'admettent plus les accommodements déraisonnables. Un malaise grandissant les pousse à faire tout basculer. Ils ne veulent plus de ces compromis alimentaires ou vestimentaires dans les domaines sportifs ou religieux. Ils estiment à tort ou à raison, que ces indices de différenciation culturelle, devenus envahissants et agressifs, sont de plus en plus lourds à porter.

Le port du voile, n'est qu'un détail infime du mur de séparation. Il y a tout le reste : les aliments, les tissus, l'ameublement, les objets, les regards, la ségrégation des sexes et des quartiers. Bref, tout cela occupe la rue avec la religion et impose un art de vivre. De cette volonté d'exister à part et de se différencier extérieurement, ceux qui osent se plaindre sont finalement accusés de manquer d'ouverture et taxés de fascistes rampant. C'est la raison pour laquelle le citoyen lambda -dit d'en bas !-, n'en peut plus et, de guerre lasse, en vient à pencher inexorablement vers le miroir aux alouettes tendu par l'extrême droite.

Ce n'est hélas, ni **Hadja Labib, Sam Touzani, Zidani, Hakima Darhmouch, Ismaïl Saïdi et sa joyeuse bande**, ou **Nawel Madani**, et bien d'autres champions de l'assimilation totale et exemplaire, qui feront oublier aux autres ce qui se passe dans leurs rues, sur leurs F.B et leurs écrans à l'heure du Jité.

Léo Josefstein

Anise Koltz

Anise Koltz (née à Luxembourg en 1928) est de nationalité luxembourgeoise, avec des ascendances belge, tchèque, allemande, anglaise. Dès l'enfance, elle pratique trois langues.

Son grand-oncle, Émile Mayrisch, cofondateur de l'Arbed, est un des précurseurs de l'unité européenne. Sa femme, Aline de Saint-Hubert, fait de leur château de Colpach un haut lieu de rencontres culturelles (Henri Michaux, André Gide, Jacques Rivière, Paul Claudel, Karl Jaspers, entre autres noms connus) Plus tard, Anise Koltz crée (en 1963) les Biennales de Mondorf, qui dureront jusqu'en 1974 et prendront un nouvel essor de 1995 à 1999 avec les Journées littéraires de Mondorf.



Anise et Rose-Marie
Luxembourg, août 1999

Anise Koltz, une voix majeure de la poésie en langue française, a d'abord écrit en allemand. En 1966, elle entre dans la prestigieuse collection bilingue « Autour du monde » animée par Pierre Seghers. Depuis lors, elle est essentiellement publiée par les éditions Phi à Luxembourg et chez Arfuyen à Paris. Elle a reçu de nombreux prix, et des plus prestigieux. Elle nous a fait l'honneur d'assister très souvent aux Biennales de Poésie de Knokke, puis de Liège.

Veuve de René Koltz, mort prématurément suite aux tortures infligées par les nazis, elle voit au ciel les étoiles juives. *Le Styx traverse tous mes livres* (Anise KOLTZ, Le porteur d'ombre, Phi et Écrits des Forges, 2001).

Mais Thanatos étreint Éros, en des poèmes lumineusement passionnés.

Si Anise Koltz n'a « jamais [...] trouvé [la parole] qui change[r]ait le monde », elle dit à chaque page la parole qui change le lecteur, à qui elle offre des tableaux dépouillés à l'extrême, vrais, cosmiques, libérateurs, où la révolte se mêle à la réconciliation. Ainsi ce *Conseil : Au lieu de sacrifier des hommes / pour des idées // Sacrifiez des idées / pour sauvegarder l'homme* (Anise KOLTZ, *Je renaîtrai*, Arfuyen, Paris 2011)

Dès que le lecteur prononce le poème, il partage l'envol. Mais le poème a d'abord dû naître

dans l'absolu de la solitude et dans l'au-delà du temps : *Je traverse les mots / en marchant sans boussole / ma poésie est ouverte / comme une plaine // Je ne rencontre personne / si ce n'est moi / qui passe / sans me regarder* (ibidem)

Les allusions bibliques ne manquent pas. Et en bonne poète, elle se souvient de l'avenir. *Chaque nuit / je reconstruis l'arche / je lâche la colombe // Mais au matin / un avion revient / porteur de bombe atomique* (Anise KOLTZ, *Je renaîtrai*, op.cit.)

Souvent, de belles photos de l'auteure complètent le texte : pierre, roc, neige, sable...

Il est parti
sans se retourner
Son ange désorienté
se tient immobile
les ailes tachées
de sang
Mon souffle prononce
le nom de l'aimé
il n'est qu'un peu de buée
quelques lettres
de l'alphabet
(Anise KOLTZ, *L'avaleur de feu*, Edit. PHI,
Luxembourg, et Écrits des Forges, Québec, 2003)

Continue ta course
dans ce paysage immobile
celui qui s'arrête
est perdu
(Anise KOLTZ, *La muraille de l'alphabet*, PHI 2010)

Le ciel est devenu
un abîme de clarté
Toutes les étoiles
des Juifs gazés
sont épinglées au firmament.
(Anise KOLTZ, *Je renaîtrai*, Arfuyen,
Paris 2011)

Je porte en moi
des souvenirs d'autres vies
Parfois j'y retourne
dans mes rêves
où je divague
comme un compas dérégulé
(Anise KOLTZ, *Galaxies intérieures*,
Arfuyen, Paris 2013)

Mon pays n'est pas
dans mon pays
Il est exil
Dans la nuit
je m'enlace moi-même
pour tenter
de me remettre au monde
(Anise KOLTZ, *L'avaleur de feu*, op.cit.)

Le désert
un sablier
que nous avons oublié
de retourner
(Anise KOLTZ, *Je renaîtrai*, op.cit.)

Caïn sois mon frère
montre-moi la marque de Yahvé
Que celui qui me rencontre
m'épargne
(Anise KOLTZ, *L'avaleur de feu*, op.cit.)

Nous durons dans ce monde
battu de lumière
pour payer la part de rêve
qui nous survivra
(Anise KOLTZ, *Chants de refus*, édit. PHI,
L'arbre à paroles, Écrits des Forges, 1993)

Si je m'égare
à la recherche de nouveaux mots
Babel
une fois de plus
s'écroule
en moi
avec fracas
(Anise KOLTZ, *L'avaleur de feu*, op.cit.)

Les pages Poésie sont réalisées par
Rose-Marie François
www.rosemariefrancois.eu

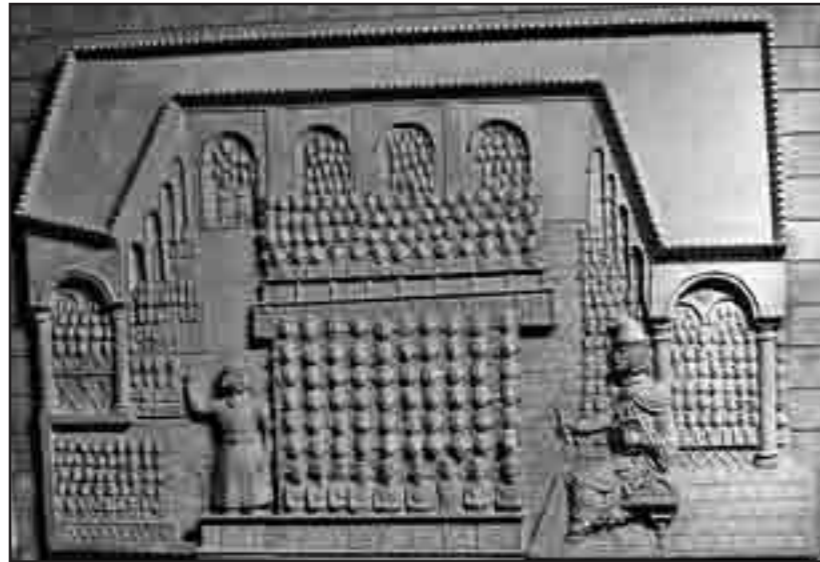
DINA DE MALHOUTA DINA

La Loi du pays est la Loi

Mes très chers lecteurs du Jewish Post, que j'espère nombreux, (on peut toujours rêver...), le titre que j'ai choisi pour cette rubrique que je vous livre aujourd'hui, je ne l'ai évidemment pas choisi par hasard... A l'heure où de nombreuses discussions, pour ne pas dire plus, s'engagent dans notre société pour définir, encore une fois, la place du religieux et du civil, et pour savoir dans quelle mesure doit s'imposer la laïcité ou, comme dans notre pays, la neutralité, dans les rapports de l'autorité publique, avec les citoyens ; et si il est permis d'afficher ses convictions religieuses ou politiques dans toutes les circonstances de notre vie quotidienne, une telle maxime, que citent d'ailleurs très souvent et très volontiers, nos Maîtres et Rabbins, mérite, sans aucun doute, d'être, une fois de plus, mise en exergue et quelque peu, expliquée...

Et tout d'abord, de qui est-elle ? Eh bien, elle est de Shmuel, le grand rival de Rav, qui fixa dans cette maxime demeurée célèbre ce que doit être la nature des relations entre la loi juive et les lois du pays dans lesquels les Juifs sont dispersés : Dina de Malhoute dina. Sa signification était que dans le domaine civil, le Juif doit observer la loi du pays d'accueil et pas la loi qui lui est prescrite dans la Torah, s'il y a conflit. Cette prescription ne

s'appliquant pas dans le domaine religieux. Shmuel forme avec Rav, un des plus importants « couples » du Talmud. Rav dirigeait la Yeshiva de Sura et Shmuel celle de Pumpedita. Les débats entre les deux sages sont très animés et sont restés dans le Talmud de Babylone. Ils en sont d'ailleurs l'essentiel. En matière de droit religieux, la loi finale ira surtout selon l'avis de Rav, alors qu'en matière de droit civil, elle ira surtout selon l'avis de Shmuel. Astronome et mathématicien, Shmuel a eu une influence considérable sur le cours de la vie du peuple Juif.



Représentation d'une leçon donnée à la yeshiva de Sura à Babylone (Musée de la Diaspora - Beit Hatefutsot - Tel Aviv)

Cet avis de Shmuel sur la question du principe «*Dina de-malkuta dina*» («la loi du pays est la loi», c'est à dire «la loi du pays est contraignante». (Talmud de Babylone ; *Nedarim* 28a; *Gittin* 10b; *Baba Kama* 113a; *Baba Batra* 54b et 55a), est nettement lié au contexte historique dans lequel existait la communauté juive de

Babylone et aux relations entre les juifs et le gouvernement persan. Après la conquête de Babylone par les Sassanides, la communauté juive a dû s'adapter au pouvoir du gouvernement des envahisseurs. Leur autonomie religieuse et culturelle a été reconnue, mais leur autonomie judiciaire a été restreinte. À l'époque médiévale, cette règle est devenue un principe général dans les relations entre les juifs et les autorités non-juives. Et jusqu'aujourd'hui, il continue à gouverner, à quelques exceptions près, les rapports entre les juifs et l'état.

Si j'ai mentionné quelques exceptions, c'est bien évidemment et essentiellement par rapport aux « lois Noachides », qui interdisent notamment, l'assassinat, le vol, et aussi, et c'est là que la chose devient intéressante, le blasphème... Si la loi d'un état en venait à autoriser ce genre de comportement, elle entrerait alors très clairement en conflit avec le corpus d'abord Noachide, mais bien sûr aussi talmudique et rabbinique, c'est-à-dire, basé essentiellement sur les dix commandements et les 613 mitzvot ; dans ce cas, mais dans ce cas, seulement, la maxime de Shmuel ne s'applique plus... C'est en tout cas l'avis de tous les décisionnaires qui se sont penchés, depuis l'époque des académies tal-

mudiques babyloniennes, sur la question. (Mes très chers lecteurs, je me rends compte que j'utilise, une fois de plus, toute une série de termes et de notions, qui ne vous paraissent peut-être pas, très claires. Dans ce cas, vous savez ce qu'il vous reste à faire : de la recherche personnelle, comme toujours... Je dois vous l'avoir dit et répété quelque part, et plusieurs fois : enseigner, c'est répéter, « le Judaïsme, c'est l'étude ».

On comprend bien à la lecture de tout ce qui précède, qu'il reste une question non résolue, et qui pose encore aujourd'hui problème : où se trouve la limite entre le religieux, le sacré, d'une part, et le civil, le laïc, d'autre part ? Entre ce qui ressortit à la loi civile et ce qui ressortit à la loi religieuse... Cette limite est-elle en quelque sorte « mobile » ? Doit-elle évoluer avec le temps et les circonstances ? Ou est-elle, au contraire, immuable ? Et surtout, surtout, qui fixe cette frontière ? Et comment ? Les avis rendus par cette autorité sont-ils discutables ? Et si oui, par qui ? Existe-t-il des référents à ce point incontestables, que leur avis s'impose en tous temps et en tous lieux ? Bref, qui a raison, Shmuel ou Rav ?

C'est que, contrairement à d'autres religions, comme par exemple, le catholicisme romain, il n'y a pas de hiérarchie dans la fonction rabbinique, chaque Rabbin, chaque

décisionnaire peut fixer ses propres règles, à condition bien sûr, qu'elles respectent le prescrit halakhique. Ce qui est une des grandes particularités de notre religion, et fait que, en définitive, effectivement, chaque Maître, a pu, en son temps et selon le lieu où il vivait, faire évoluer cette notion si particulière, de « Dina de malkhoute dina », selon la manière qu'il estimait la plus appropriée.

Ce qui explique aussi pourquoi les avis des uns et des autres, peuvent être sur ce point divergents. Si déjà à l'époque babylonienne, Rav et Shmuel n'étaient presque d'accord sur rien, eh bien aujourd'hui, cette limite continue à varier selon qu'on appartient à des courants religieux plus ou moins orthodoxes, hassidiques ou lithuaniens, réformés, « conservatifs » ou libéraux...

Est-ce à dire alors, que cet aphorisme « la loi du pays est la loi », est du coup, dépourvu de sens ? Bien évidemment non ! Et tout d'abord, parce qu'il existe et n'a jamais -et n'est toujours pas d'ailleurs-, contesté par aucun des commentateurs, - et ils furent et sont toujours nombreux-, qui se sont succédé depuis le temps des académies de Sura et Pumpedita, soit l'époque d'écriture du Talmud de Babylone. Et que, encore et toujours, il est rappelé par nos Rabbins, qui n'y mettent, en défi-

nitive, que fort peu de restrictions. Son importance est, de plus attestée, par son adoption, sous une autre forme, par la religion chrétienne elle-même : *Rendez à César, ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.* (Nouveau Testament ; Marc, XII, 13-17; Matthieu, XXII, 21; Luc, XX, 25).

En ce moment, pourtant, notre société occidentale est traversée de plus en plus par des courants identitaires, qui, au nom d'une certaine vision, bien souvent terriblement étroite et rétrograde, revendiquent quant à leur prescrit religieux, des « accommodements raisonnables » et des « aménagements » intolérables. Qui n'ont d'autre but que de mettre à mal notre état de droit, laïc ou neutre, seul garant d'un traitement égal pour tous, sans distinction d'origine, de sexe, de race ou de religion. C'est pourquoi, j'ai estimé nécessaire de rappeler ici, que pour nous autres Juifs, en tout cas, si nous voulons être fidèles à nous-mêmes, et à ce que nous ont enseigné nos grands Maîtres, Il nous faut, sans concession, appliquer ce que Shmuel a si bien énoncé : « Dina de malhoute, dina. La loi du pays est la loi ! »

Et nous souvenir, encore une fois, (et cela, je vous l'ai aussi déjà seriné quelques fois et je risque de vous le répéter encore bien souvent...) du propos de mon vénéré Maître, Rabbi Nahman de Bratslav : « La vie est un pont très étroit, et l'essentiel est de ne pas avoir peur ! »

Et enfin, s'il n'est pas trop tard, quand vous lirez ces quelques lignes, Shanah Tova ou Metouka à tous, Khag Sameakh, a gite youer und a git yontif, que vous soyez inscrits dans le livre de vie !

Les nuques raides OU Une histoire de deux dreyfusards

Une amitié paradoxale

L'un s'appelait Charles Péguy ; certains aujourd'hui ne le connaissent que comme un « poète catho ». Nous verrons qu'il est tout autre et bien plus que cela : il est assurément poète mais il est aussi grand prosateur, il n'est pas non plus certainement catholique, mais assurément mystique. L'autre est né Lazare Marcus Manassé Bernard ; mais quand il devint écrivain, et qu'il dut se choisir un pseudonyme, il inversa son prénom et son nom pour faire plus clairement apparaître qu'il était juif ; c'est donc sous le nom de Bernard

Lazare qu'il restera connu jusqu'aujourd'hui, comme « le premier des dreyfusards ».

Ils furent amis. Leur amitié fut aussi intense que paradoxale. Charles Péguy, petit paysan né chrétien, élève brillant dans les écoles de l'élite de l'élite, et ensuite, militant socialiste et ardent dreyfusiste, dirigea les Cahiers de la quinzaine et fut tué le 5 septembre 1914, à la tête du peloton de fantassins qu'il commandait. Il avait alors 41 ans. L'autre, juif, brillant, anarchiste, cultivé, critique littéraire, essayiste, a, le premier, écrit un violent libelle démontant le scandaleux procès fait à Alfred Dreyfus ; il est mort en 1903 d'un cancer, il avait 38 ans.

Aux yeux de beaucoup, Péguy passe pour un écrivain dont la conversion, souvent prise comme un retour à la foi catholique de son

enfance, a suivi de quelques années seulement la mort de Bernard Lazare. Serait-ce ce juif qui aurait, sinon provoqué, du moins favorisé cette conversion ? Il n'est pas interdit de le penser. Mais alors, il n'est plus guère possible de



Charles Péguy

considérer que la foi retrouvée par Péguy a été simplement celle qu'il avait perdue jeune homme.

Quoiqu'il en soit, il reste que l'amitié de Charles Péguy et de Bernard Lazare, vécue sur le fond de l'affaire Dreyfus qui secoua la France au virage des 19ème et 20ème siè-

cle, vaut la peine d'être racontée. Elle nous donne à voir un exemple privilégié d'une relation entre un juif et un chrétien qui se sont trouvés unis par un impérieux souci de la vérité et de la justice.

Un petit paysan doué

Charles Péguy était né à Orléans, au faubourg Bourgogne en 1873. Cette ville est le cœur de la France ; les rois la tenaient déjà comme la seconde ville de France après Paris. N'était-ce pas de là que Jeanne d'Arc, après avoir ranimé le courage de Charles VII, avait permis la reconquête du Royaume. Péguy écrira des centaines de vers sur elle. Péguy lui-même n'avait rien d'un prince : son père, qui mourut quelques mois après la naissance de cet unique fils, était menuisier, et sa mère avait appris de son mari l'art de rempailler les chaises et

fauteuils. Le petit Charles, élevé par sa mère et sa grand-mère, fréquentait l'école primaire la plus proche ; ce fut une première chance car celle-ci servait d'école d'application pour les élèves de l'École normale d'instituteurs d'Orléans. Il put ainsi admirer les futurs « hussards noirs de la République ». Et il put être remarqué par Monsieur Naudy qui dirigeait l'école normale. Celui-ci fut pour le jeune Charles ce que Monsieur Germain fut pour Camus. Ayant discerné des dons exceptionnels, Monsieur Naudy persuada sa mère de permettre à son fils d'entrer en sixième classique au lycée d'Orléans. Charles Péguy écrira que Théophile Naudy est « l'homme à qui il doit le plus », ajoutant « tout est joué avant que nous ayons douze ans ». Ses résultats, toujours brillants le conduisirent jusqu'à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, en passant par les lycées Lakanal et Louis le Grand, déjà à cette époque pépinières des meilleurs esprits de France.

Est-il besoin d'ajouter que le brio de Péguy à l'école et aux premières années du Lycée était aussi remarqué au catéchisme ? Le jeune Péguy fit sa première communion pieusement et sérieusement ; aussi sérieusement qu'il avait appris la règle de trois, la preuve par neuf, et l'accord des participes passés. Mais en grandissant, en discutant avec ses maîtres de philosophie, il s'éloigna de la foi de son enfance et des débuts de son adolescence. Il l'exprima sans détour : « Continuant à protester contre la croyance catholique où on nous avait élevés, commençant à protester contre l'enseignement du lycée où nos études secondaires finissaient... nous réagissions contre la complaisance. Nous étions durs. Nous disions hardiment que l'immortalité de l'âme c'était de la métaphysique ».

Chauffage - Panneaux solaires

ELR & HOLLANGE

Electricité - Pompe à chaleur

04/384.44.37

TILFF - AYWAILLE

SOCOGLI
IMMOBILIER

Philippe MASSILLON
Administrateur

Rue Nysten 36
B-4000 LIÈGE
Tél. (04) 223 17 71
Fax (04) 223 66 48
Gsm (0475) 47 00 01
Email : info@socogi.be
Internet : www.socogi.be

PAX
LIBRAIRIE

Voici nos horaires :

lundi : de 13h à 18h30
du mardi au vendredi : de 9 h à 18h30
samedi : de 10h à 18h30
dimanche : de 10h30 à 13h30

Place Cockerill, 4 – 4000 Liège

La découverte des autorités artificielles

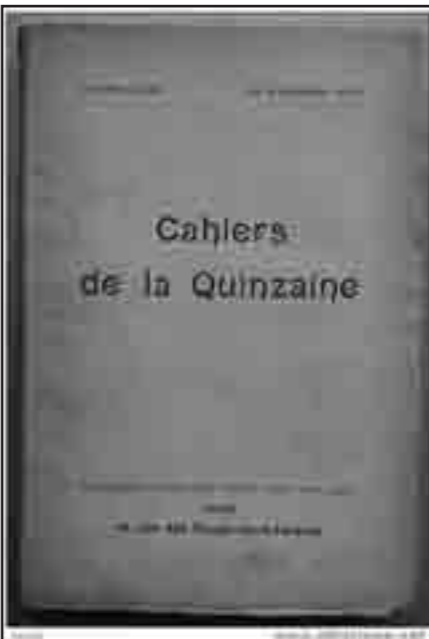
Dès les classes d'hypokhâgne et de khâgne où se préparent les concours d'entrée à l'école normale supérieure, Péguy fit aussi une expérience sociale importante : ses condisciples, n'étaient plus les fils de petits paysans ou artisans, c'était une jeunesse partiellement mais authentiquement bourgeoise, patricienne de tradition, de goûts, de mœurs, de culture. Il en fut à la fois émerveillé et meurtri. Il réagit tout de suite à leur autorité artificielle, à celle par exemple qui permettait aux anciens d'organiser un baptême des plus jeunes. Il fut surtout d'emblée très sensible aux idées d'égalité ; et il le manifesta par un geste posé très tôt après son entrée à l'École. Après avoir entendu un ancien élève officiellement socialiste dénoncer « le cléricalisme hypocrite des récents gouvernements, et inviter « des compagnons de lutte » à le rejoindre, Péguy décide de répondre à cette invitation. « Je me suis officiellement classé avec les socialistes », écrit-il à un ami ; et à un autre de ses anciens camarades, il précisera : « Pour moi, cette conversion demeure peut-être le plus grand événement de ma vie morale ». Les exégètes de Péguy avancent que c'est la seule fois de son existence que Péguy emploiera à son sujet le mot de conversion.

Il faut d'ailleurs observer que Péguy ne fréquenta pas, ne vécut pas longtemps la vie du normalien privilégié. Après y avoir travaillé une année, il sollicita et obtint un congé de maladie à cause d'une prétendue maladie des yeux. Celui-ci dura un an ; et une année après avoir de nouveau repris son travail à l'École pendant un an, il décida de se marier. Cela entraînait nécessairement sa démission d'élève de l'École normale mais il fut néanmoins autorisé à profiter des facilités qu'offrait celle-ci pour préparer le concours d'agrégation de philosophie. Candidat au concours de mai 1898, Péguy, dont l'esprit était

déjà ailleurs, et depuis un bon moment, ne fut pas reçu. Peu après son adhésion au parti socialiste, il avait commencé d'écrire dans les journaux et revues du parti et son ambition était déjà née : il serait journaliste. Il le resta jusqu'à la fin de sa vie.

La fondation des « Cahiers de la quinzaine »

Les premiers temps, il exerçait, pour gagner sa vie, des fonctions à la librairie Georges Bellais où il fut aussi le chef de guerre des dreyfusistes ; ensuite, lorsque cette entreprise, composée d'universitaires peu exercés à la vie des affaires, dut mettre fin à ses activités, Péguy fonda très difficilement et en y investissant une somme importante qu'il tenait de la famille de sa femme, « Les Cahiers de la quinzaine » ; il ne s'éloigna de la direction que pour partir au front au début d'août 1914, et ... il n'y revint jamais.



L'entreprise des Cahiers était à la fois une revue et une maison d'édition. Certains auteurs, assez célèbres aujourd'hui encore, notamment Anatole France, Romain Rolland ou les frères Tharaud y publièrent leurs œuvres ; les articles, plus ou moins longs, étaient souvent signés Péguy et il n'en publia jamais ailleurs. Le financement était assuré par les

abonnements ; c'est bien pourquoi le nombre de ceux-ci fut le souci principal de toute la vie de Péguy qui, en sa qualité de « gérant », dirigeait le tout et faisait lui-même à peu près tout, depuis la lecture des manuscrits jusqu'à la correction des épreuves d'imprimerie ; il n'eut jamais qu'un seul collaborateur pour l'aider, un ami, André Bourgeois, c'était « l'administrateur ». Les bureaux étaient installés rue de la Sorbonne, n° 8, au rez-de-chaussée. Faut-il préciser que ni Péguy, ni son ami André Bourgeois qui se chargeaient de toutes les besognes, des plus matérielles au plus intellectuelles, ne sont jamais devenus riches ? Régulièrement dans un cahier, le gérant Péguy s'adressait « à nos amis, à nos abonnés » pour leur expliquer bien des problèmes, la ligne des « Cahiers », et aussi, assez souvent, la nécessité de consentir à un renchérissement du prix de l'abonnement quand la situation des finances devenait vraiment trop inquiétantes.

La quasi bohème d'un jeune homme cultivé

Bernard Lazare appartient à un tout autre monde que Péguy. C'est un Français du midi, c'est-à-dire d'une France très différente de celle des bords de Loire, une France tournée vers l'Antiquité et l'Italie, non pas vers des rois barbares et chrétiens. Il est né à Nîmes en 1865 ; ses parents étaient des juifs : sa mère, Noémi, était originaire du midi, et son père, Jonas, était, lui, « du Nord », disait-on ; il avait trois frères. La famille vivait dans une aisance certaine d'un commerce de textiles. Jonas Bernard était marchand-tailleur. Ce n'était pas une famille pieuse, elle respectait les fêtes comme les autres familles juives de Nîmes. Jean-Denis Bredin écrit à ce propos. « Les Bernard menaient la vie tranquille, travailleuse, vertueuse, d'Israélites assimilés qui ne se retrouvaient juifs que pour observer les rites religieux et respecter les lois morales » et il ajoute : « ceci ne sera pas sans influence sur Lazare ».

Ce fils aîné d'un commerçant prospère n'eut jamais d'autre désir que celui d'être poète. Il fit cependant par devoir des études qui



Bernard Lazare

devaient le préparer à devenir homme d'affaires. Il n'eut donc guère de succès scolaires ; son baccalauréat de sciences fut obtenu avec la mention « passable » ; ce n'est pas la meilleure ... Après quatre années passées à Nîmes après son bachot, à lire et à ne rêver que littérature, il réussit à partir pour Paris où il peut enfin fréquenter les vrais poètes qu'il admirait, les symbolistes. Et il se met à écrire, notamment des articles de critique ... très critiques et même violents.

Une profession de foi intéressante

La lecture de ces articles étonne beaucoup aujourd'hui que ce ton violent a disparu des journaux. Mais à cette époque, c'était alors permis, voire recommandé ; et Bernard Lazare en profitait. Il fit même l'apologie de cette violence dans les pages introductives d'un recueil d'articles écrits pour le Figaro et qu'il publia en 1895 sous le titre « Figures contemporaines », avec, en sous-titre, « ceux d'aujourd'hui, ceux de demain ». Dans la préface de cette apologie, Lazare s'explique sur sa conception propre

de la critique littéraire qu'il appelle lui-même dogmatique. « Le critique dogmatiste, écrit-il, est celui qui, s'étant fait sur le monde, sur les hommes, sur l'art, des opinions métaphysiques et logiques, qu'il systématise volontiers, classera les œuvres d'après le canon qu'il a établi et les jugera suivant qu'elles s'en éloignent ou s'en rapprochent. C'est à cette catégorie de critique qu'il me plairait de me rattacher... On peut nommer cruelle cette attitude, elle est cependant une des plus justifiables que je sache. ... En effet, l'artiste, le poète, l'écrivain digne de ce nom vit d'idées ... or, tout être qui vit d'idées doit accroître en lui l'énergie conservatrice de ces idées, il doit lutter pour elles ... et, pour cela il doit cultiver sa haine contre les adversaires. ... Il ne pourra le faire qu'en combattant. ... Voilà pourquoi la haine est bonne. ... Elle préserve et elle

purifie, elle engendre et supporte le véritable amour. Si nous ne vivions pas en un temps où les esprits et les cœurs se sont rapetissés, à une époque d'avachissement, de peur morale, si l'on n'avait pas remplacé le courage intellectuel par l'audace de la brute, si les hommes ne vivaient pas de petites concessions et de grandes lâchetés, de telles vérités n'auraient pas besoin d'être soutenues. »

Ces lignes manifestent à la fois un caractère et un esprit de résolution dont on comprend qu'elles aient pu séduire un homme qui cherchait un écrivain capable de lutter à ses côtés pour la justice et la liberté. Cet homme s'appelait Mathieu Dreyfus. Il n'est même pas impossible que les pages de Bernard Lazare que l'on vient de lire aient été écrites pendant les journées mêmes que vivait un autre Dreyfus, Alfred, frère de

Mathieu, capitaine d'artillerie qui, condamné en 1894 dans un procès scandaleux, allait devoir aborder les années les plus terribles de son existence.

Arrestation et déportation du capitaine Alfred Dreyfus

C'est, en effet, le 15 octobre 1894, que fut arrêté un jeune capitaine accusé d'avoir trahi la France en communiquant à un diplomate allemand à Paris quelques renseignements sur l'armement de l'armée française. Le 7 novembre, l'instruction judiciaire menée contre Dreyfus est ouverte ; le 19 novembre le procès du capitaine Dreyfus devant le premier conseil de guerre de Paris commence. Le huis-clos est prononcé. Le 22 novembre, le général Mercier, ministre de la Guerre, fait communiquer aux juges militaires, à l'insu de la défense, un dossier « secret »



Dégradation du capitaine Alfred Dreyfus dans la cour de l'école militaire, le 5 janvier 1895

préparé contre Dreyfus par la Section de statistique (en réalité le service de renseignement de l'armée). A l'unanimité, Dreyfus est déclaré coupable et condamné à la déportation à vie dans une enceinte fortifiée. Les choses vont vite dans la Justice militaire française à cette époque.

L'exécution de cette décision ne tarde pas non plus. Le 5 janvier 1895, le capitaine Dreyfus est dégradé au cours d'une cérémonie qui se déroule dans la grande cour de l'École militaire ; et le 24 février, le condamné embarque à Rochefort à destination de l'Île du Diable.

Une première réaction nécessaire

Dès la deuxième quinzaine de février 1895, donc quelques semaines seulement après le départ en exil d'Alfred, Joseph Valabrègue, le beau-frère d'Alfred et de Mathieu, demande à rencontrer Bernard Lazare pour lui expliquer que le drame de cette condamnation est le résultat d'une campagne, ou plutôt d'une machination antisémite, et lui suggérer de rencontrer Mathieu qui, évidemment mieux au courant que quiconque, pourra lui en expliquer tous les détours et les ressorts. La rencontre entre Mathieu Dreyfus et Lazare eut lieu très vite et c'est ainsi que Lazare fut mis au courant de tout ; il put lire les notes prises par Alfred sur les témoignages, sur les charges de l'acte d'accusation. Mathieu lui révéla aussi l'existence d'une « pièce secrète » qui avait été communiquée aux juges sans l'avoir été aux avocats de la défense.



Alfred Dreyfus avec son frère Mathieu

Il était donc urgent que toutes ces irrégularités soient révélées au grand public pour pouvoir empêcher le pouvoir militaire, et même le pouvoir tout court, de soutenir que la déportation de Dreyfus était le résultat d'une « chose jugée » en bonne et due forme, qui avait puni un incontestable coupable, et qu'en conséquence, aucune révision ne pouvait, ni ne devait, être envisagée. Il fallait contenir ce discours officiel en faisant valoir avec

un certain éclat une toute « autre vérité » pour renverser celle de la « chose jugée ». Mais comment faire ? Pour ébranler un silence tenu par l'ensemble de l'opinion, même et peut-être surtout parmi les juifs de la « meilleure société française ». Le témoignage de Léon Blum fera comprendre l'épaisseur du silence qui entourait le drame que vivaient les Dreyfus et leurs plus proches amis. « Il n'y avait, écrit Blum dans ses « Souvenirs sur l'affaire », aucune raison de supposer que la procédure eût été affectée d'un vice quelconque, ni surtout que les juges se fussent prononcés sans preuves convaincantes. Les sept juges avaient été unanimes. Au reste, le soir de la dégradation militaire, en regagnant son cachot, Dreyfus avait avoué son crime ». Et Blum ajoute encore : « En thèse générale, les Juifs avaient accepté...; on le subissait sans mot dire, en attendant que le temps et le silence en effacent les effets. ».

Le défi plaît à Lazare

Pour faire exploser un tel bloc de silence, il fallait une audace rare et un talent à la mesure de cette audace. Bernard Lazare eut cette audace et il en avait aussi le talent. Aussitôt après que Mathieu l'eût mis au courant, en février 1895, il s'était pour ainsi dire jeté sur sa plume et il avait écrit une première brochure. Mathieu lui demanda de ne pas le publier car, sur le conseil de Maître Demange, il espérait encore qu'un recours pourrait être accueilli sans devoir passer par des éclats publics. Ce n'est que longtemps après, en octobre 96, que Lazare reçut l'accord de Mathieu pour faire imprimer sa brochure ... à Bruxelles, de crainte que des fuites ne se produisent si le travail était confié à un imprimeur français.

Enfin la brochure parut le 6 novembre 1896 sous le titre : « Une erreur

judiciaire : La vérité sur l'Affaire Dreyfus » ; où s'étaient, minutieusement décrites, toutes les raisons de douter du verdict et de la régularité du procès. Le style est concis et provocateur ; il stigmatise, aussi durement que clairement, l'antisémitisme qui formait la vraie base de la condamnation de Dreyfus : « c'est parce qu'il était juif qu'on l'a arrêté, c'est parce qu'il était juif qu'on l'a jugé, c'est parce qu'il était juif qu'on l'a condamné, c'est parce qu'il est juif que l'on ne peut faire entendre en sa faveur la voix de la justice et de la vérité. » La phrase est aveuglante.

Il n'est pas difficile d'imaginer les critiques, les injures, les insultes, les accusations qui furent immédiatement lancées contre Bernard Lazare. « Du jour au lendemain, écrivit-il plus tard, je fus un paria. Un long atavisme m'ayant préparé à cet état, je n'en souffris pas moralement. Je n'en souffris que matériellement ». Au fur et à mesure que naissait et progressait une certaine opinion favorable à une révision, Lazare publia encore deux autres brochures et il employa toute l'année 96-97 à des démarches pour amener aux Dreyfus des convictions et des appuis. Il entreprit de nombreuses visites à diverses personnalités de plus en plus importantes pour leur expliquer jusqu'aux moindres détails ce que ses brochures n'avaient pu qu'effleurer.

Une tournée d'informations et d'entretiens.

Le récit qu'il a fait de ces entrevues est passionnant. Elles le menèrent jusqu'à une conversation avec Scheurer - Kestner, vice-président du Sénat, qui eut une influence décisive sur le cours des choses. Sa conversation avec Lucien Herr, bibliothécaire de l'Ecole Normale supérieure, fut elle aussi très utile à « la cause ». Ce dernier en est devenu un personnage central ; il fut pour



beaucoup dans toute l'histoire de l'affaire Dreyfus et notamment pour celle de l'amitié de Bernard Lazare et de Péguy ; il se pourrait bien que ce soit lui qui les présenta l'un à l'autre. Il vaut la peine de s'y arrêter un instant.



Lucien Herr

Lucien Herr était un de ces nombreux alsaciens qui avaient fui l'Alsace après la défaite de 1871 ; il était lui-même ancien élève de l'Ecole Normale supérieure et agrégé de philosophie, mais il ne brigua jamais rien d'autre que le modeste poste de bibliothécaire de l'Ecole ; il le devint en 1888. Cela lui permettait de bien connaître tous les élèves ; il les instruisait, il les conseillait, il recevait leurs confidences, pouvait souvent leur prodiguer de précieux conseils tant pour leurs études que pour la conduite de leur vie. Il était socialiste, et il fut un des premiers dreyfusistes. Il connaissait les maints détours de la presse et expliquait l'actualité aux élèves que ses fonctions à « La Revue de Paris » lui permettaient de rencontrer régulièrement. C'est lui qui alerta Péguy et lui fournit tous les détails sur le sort de Dreyfus dès le moment même où il commença à devenir une Affaire d'Etat. Péguy ne pouvait pas rester insensible à l'ardeur de Lazare et de Lucien Herr tant il était lui-même persuadé que la presse pouvait, devait, désormais être le branle grâce auquel la vilénie des autorités françaises, -à commencer par l'Armée-, pourrait être étalée afin que la liberté puisse rapidement, au plus tôt, être rendue à Dreyfus.

La visite à Zola

Bernard Lazare eut même l'audace de demander à Zola de le recevoir ; il avait hésité car il ne l'avait vraiment pas ménagé dans l'un des chapitres des

Figures contemporaines. Un des articles allait jusqu'à imaginer que Zola se tuait « avec sa grande épée d'académicien à poignée de nacre : cette épée qui serait le plus beau jour de sa vie, le jour de ses solennelles funérailles. Quant au souvenir de ce qu'il fut, il ne vivra

plus que dans les plaintes et on oubliera que Zola est encore ». Mais Lazare eut l'heureuse surprise de trouver chez



Emile Zola

lui de la sympathie. Lazare ajoute toutefois dans le récit qu'il fit de cette visite délicate que Zola « n'avait aucune idée sur l'Affaire et l'on sentait qu'à cette heure elle ne l'intéressait pas ; elle ne l'intéressa que quand le mélodrame fut complet et quand il en vit les personnages ».

Quand Lazare achève le récit de toutes ses visites, il ajoute avec une belle modestie : « quant à mon rôle constant, je n'ai plus rien à en dire. Cependant si je me suis tu dans la presse, c'est que Mathieu le premier me demanda de laisser faire les

autres et de me taire. J'ai souscrit ayant plus le souci de la justice que de moi-même. ».

« J'accuse » ramène Dreyfus en France

Zola fit peu à peu connaissance avec « les personnages » de l'Affaire, comme l'espérait Lazare. Chacun sait aujourd'hui combien l'effet produit par cette connaissance fut...éclatant. L'article « J'accuse » de Zola publié dans l'Aurore du 13 janvier 1898 est un tournant décisif. Zola avait mis bas tous les masques, toutes les turpitudes ; rien après ce 13 janvier ne fut comme avant. Il y eut d'abord deux procès faits à Zola pour crime de diffamation ; ils cherchaient à le déconsidérer, ils eurent le résultat exacte-ment contraire. Mais il y eut enfin, après une longue enquête, la décision prise par la Cour de cassation d'annuler le verdict de 1894 et de renvoyer le procès fait à Dreyfus devant le conseil de guerre de Rennes. Ceci eut pour premier résultat de sortir Dreyfus de l'île où il était détenu, et de le ramener en France. Certes le second procès ne fut pas d'emblée positif. L'Armée n'avait pas d'un seul coup été guérie de sa rage de ruser et Dreyfus ne fut donc pas acquitté ; il fut même à nouveau déclaré coupable tout en lui accordant des « circonstances atténuantes ». La décision prise à Rennes devint ainsi l'hypocrisie même. La « combine » faillit en quelque sorte réussir ; s'il n'était pas absous, Dreyfus pouvait désormais être grâcié, et du coup recouvrer sa liberté. Ce n'était pour lui qu'un mince progrès. Car accepter la grâce le privait du droit d'exercer un recours contre une décision qui l'avait condamné à tort. Or, il tenait à voir son innocence officiellement proclamée.

Les dreyfusistes se divisèrent : pour la première fois les don-

COCO
bijoux & accessoires



27 Place de la Bouxhe - 4052 Beaufays ■
tel 04 221 12 33
36 Galerie Cathédrale - 4000 Liège ■
tel 04 221 12 73
15 rue du Pot d'Or - 4000 Liège ■
tel 04 221 12 43

www.irina-kha.be

Par sympathie

nées de l'Affaire n'étaient plus en noir et blanc, elles devenaient grises. Il y eut les purs et les impurs ; l'affaire devenait une question de « politique ». Cela rappelait le

qu'il entendait bien se fonder sur la liberté ; je me suis borné, précisait-il, à appliquer aux affaires présentes « les principes et les règles qui nous ont guidé dans l'affaire Dreyfus ».



temps où les socialistes s'étaient divisés à propos de leur position sur l'affaire elle-même, certains estimant que l'affaire Dreyfus n'était qu'une affaire de juifs riches dont un « parti des ouvriers » n'avait pas à se préoccuper ; certains autres pensant que la liberté et la justice devaient être sauvegardées quelles que soient les personnes en cause. Ces dernières, « nuques raides », avaient gagné ; mais leur suprématie pourrait-elle se maintenir une fois que la liberté aurait été rendue à Dreyfus ?

Jaurès lui-même, « l'intégrité incarnée » que Péguy avait tant admiré, commençait à entrer dans la voie des compromis. Faudrait-il, lui aussi, le mettre en cause ?

Triste retour aux controverses classiques : un exemple.

C'est ce qui arriva. Bernard Lazare, que Péguy appelait désormais aux Cahiers « notre collaborateur », y aborda la question de la laïcité de l'enseignement. Fallait-il instituer un monopole de l'enseignement pour le confier à la République, et à cette fin interdire aux congrégations religieuses d'ouvrir encore des écoles, des lycées, voire des facultés. ? L'article de Lazare répondait en commençant par affirmer

« Il n'est pas possible, poursuivait-il, qu'on veuille aujourd'hui nous faire admettre que l'intérêt de la démocratie, mieux encore celui de la pensée moderne, doive être fatalement lié à l'illégalité et à la contrainte, et que pour lutter contre les forces du mensonge, il soit nécessaire d'emprunter à ceux contre qui nous menons le séculaire combat de la raison, toutes les armes dont ils se servent. Il ne nous faut exiger qu'une chose, je le répète encore : toute liberté pour la raison. Cependant si nous avons si peu de foi en elle que nous dussions faire appel à la contrainte pour la faire triompher, nous serions peu dignes de la servir, et nous serions vaincus. Car la raison est malhabile à employer la force, et le droit sait parfois s'en servir pour se défendre, jamais pour s'imposer ».

Quelques années plus tard, Péguy reprendra la conclusion de son ami, mort entretemps. Il renforcera même cette opinion en affirmant que « ce qui est en cause, et ce dont il s'agit, ce qui est en débat, c'est de savoir si l'Etat moderne a le droit et si c'est son métier, son devoir, sa fonction, son office d'adopter une métaphysique, de se l'assimiler, de l'imposer au monde en mettant à son service tous les énormes moyens de la gouvernementale

force. ». « Car cette métaphysique, précisait-il ensuite, allait contre tout le monde, contre toutes les humanités intéressantes et qui ont vraiment vécu », et Péguy commençait par citer « celle du peuple d'Israël et par là même allant aussi beaucoup contre les Juifs ; car il est bien difficile, ajoutait encore Péguy, d'aller directement contre la destination du peuple d'Israël et de n'aller pas nommément contre les Juifs.

L'épanouissement d'une amitié : les conversations entre amis

Bernard Lazare est mort le 1er septembre 1903 d' « une longue maladie », comme on disait alors. Pendant celle-ci, Péguy rendait à son ami de fréquentes visites. Le sort des Juifs et des chrétiens formait souvent l'objet de leurs conversations. Pourquoi les chrétiens se sont-ils mis à persécuter les Juifs, sans trêve et depuis si longtemps ? Lazare n'avait jamais cessé de buter sur cette question. Il avait même tenté d'y répondre dans un livre paru l'année même de l'arrestation de Dreyfus : « L'antisémitisme, son histoire et ses causes ». Il avait commis dans ce livre un faux pas qu'il avait regretté : la distinction entre les « israélites français » et les juifs pour attribuer aux seuls seconds une « insociabilité » qui expliquait la persécution dont ils étaient l'objet. Revenu de cette explication générale, il terminait son livre en prévoyant la fin de l'antisémitisme grâce à la victoire du socialisme international qui éliminerait ce « vestige du passé ». Faut-il ajouter que Lazare convenait de son erreur de jeunesse après avoir pris conscience que l'antisémitisme pervers et inexplicable persistait partout : le martyr du capitaine Dreyfus, prototype d' « israélite français », se passait en France n'était finalement guère différent des pogroms russes, ou du refus de reconnaître les droits de l'homme aux juifs roumains, etc.

Comment Jésus est devenu Dieu

Péguy recueillait aussi, avec une extrême attention, les innombrables observations d'histoire reli-

gieuse et sociale que Lazare avait rassemblées au long de bien des années, dans ses recherches sur les origines de l'antisémitisme chrétien.

Lazare avait acquis la conviction que c'étaient les Romains qui avaient tué Jésus ; qu'ils s'étaient ensuite employés à faire croire aux premiers chrétiens, disciples de Jésus, que le meurtre de Jésus était le fait des Juifs. Pour renforcer l'agressivité des premiers chrétiens à l'endroit des autres juifs, ils persuadèrent les disciples que leur Maître Jésus n'était pas seulement un prophète, comme il y en eut tant, mais qu'il était Dieu même. L'Incarnation, dogme central du christianisme n'était rien d'autre que la déification du prophète vagabond, c'était un gigantesque mensonge gréco-romain inventé pour diviser les Juifs les uns contre les autres à propos de la responsabilité du meurtre de Dieu même. Tel était du moins le schéma du

processus que Lazare tentait de décrire dans un livre resté inachevé, qui aurait eu pour titre Le fumier de Job, mais qui n'était encore qu'à l'état de projet, celui d'un énorme dossier fait de notes plus ou moins longues ou brèves, d'observations partielles, de développements interrompus, etc. Certains fragments ainsi rassemblés sont significatifs et très intéressants. Parmi ceux-ci par exemple, une note sur Jésus ainsi rédigée: « le peuple juif n'a pas crucifié Jésus : il marchait derrière le Pharisien vagabond ; il aimait à l'entendre, il l'accompagnait en pleurant, au pied de la croix sur laquelle le clouèrent les Romains, avec une inscription dérisoire pour les Juifs (comme pour le bouffon d'Alexandre)... mais le peuple juif, qui avait aimé et chéri le vagabond révolutionnaire, refusa de reconnaître le Dieu qu'Hellènes et Romains voulaient lui imposer et qui pesa sur lui d'un poids si lourd. ».

Le prophète Lazare et la religion de Péguy

Qui pourra jamais mesurer l'influence que ces méditations, pour le moins originales, eurent sur l'évolution religieuse de Péguy ? Lui-même avait rompu avec le catholicisme ; il lui était même arrivé de le renier durement ; et cependant, après la mort de son ami Lazare, Péguy avait confié à certains de ses amis qu'il était redevenu catholique. Il fit des pèlerinages à Chartres, tout en refusant de faire baptiser ses enfants. Qui dira alors quelle a pu être exactement la foi de Péguy après la mort de Lazare ?

Péguy tenta trois fois de faire l'histoire du dreyfusisme et de son amitié avec Lazare : en 1903, au lendemain de sa mort ; en 1907, et enfin en 1910. Il n'a pas achevé les deux premiers essais, mais leurs textes posthumes sont accessibles aujourd'hui. Et maintenant que nous pouvons les lire, la portée de

l'amitié qui a réuni Lazare et Péguy apparaît. En 1907, il écrivait : « je dus à cette amitié, à cette élection, de connaître, d'aimer je ne dis pas seulement un des plus grands hommes qu'il y ait eu, je ne dis pas seulement, ce qui est déjà un peu plus particulier, et beaucoup plus précis, un des hommes de génie les plus hommes de génie qu'il y ait eu : il avait le génie de l'action à un degré incroyable ... mais très particulièrement et très techniquement un prophète, le dernier en date, jusqu'au nouveau, jusqu'au prochain, jusqu'à nouvel ordre, le dernier venu des grands prophètes... un prophète de sa race dans la race de son peuple. Un Prophète de la race des Prophètes...dans la race du peuple d'Israël ». Et en lisant ces phrases, prenons soin de nous souvenir, -car on l'a bien souvent oublié ou voulu l'oublier- que le mot race signifie pour Péguy, une famille, une famille si nombreuse qu'elle finit par faire un peuple.

En 1910, dans « Notre jeunesse », ouvrage passablement testamentaire, Péguy précise encore la des-

gnée. Infiniment désabusée ; infiniment renseignée ; infiniment insurmontable elle-même. Je le vois encore dans son lit, cet athée ruisselant de la parole de Dieu. ». N'est-ce pas là le propre du prophète : de révéler la parole de Dieu ?

C'est ce prophétisme identifié par Péguy en son ami Lazare qui peut nous permettre de pénétrer dans la « religion » de Péguy. Le prophète est celui qui libère son peuple mais il ne dirige rien ; il ne commande pas, il ne gouverne pas, il ne dicte aucune loi ; il ne juge pas, il ne prononce ni n'annule aucune décision. Le prophète « fait » donc -seulement !- la nation, au propre ; il l'incarne. Toute organisation, toute « pyramide administrative » est aussi contraire au prophétisme que l'eau est contraire au feu.

Le sionisme de Lazare et l'a-catholicisme de Péguy

Voilà sans doute pourquoi le catholicisme est de toutes les nombreuses fois chrétiennes celle qui est la plus éloignée de la conception que Péguy s'est faite peu à peu d'une religion « juste ». Un clergé enrégimenté, hiérarchisé, anéantit la religion qu'il prétend organiser. Or, parmi les religions chrétiennes, celle qui a le plus sévèrement « organisé » ses prêtres en leur confiant une



description de son ami dans ce passage inoubliable: « Je le revois encore dans son lit. Cet athée, ce professionnellement athée, cet officiellement athée en qui retentissait avec une force, avec une douceur incroyable, la parole éternelle ; avec une force éternelle ; avec une douceur éternelle ; que je n'ai jamais retrouvée égale nulle part ailleurs... J'ai encore sur moi dans mes yeux, l'éternelle bonté de ce regard infiniment doux, cette bonté non pas lancée, mais posée, rensei-

gnés exclusifs entre Dieu et les fidèles ; c'est la religion catholique. L'opinion de Lazare sur l'avenir du sionisme confirmait parfaitement les sentiments de Péguy. On gagerait que Lazare avait montré à Péguy sa lettre écrite à Haïm Weizmann au lendemain du Congrès de Bâle en 1901 ; il y écrivait ceci : « Je suis convaincu que la tâche essentielle est avant tout de libérer le peuple juif, mais surtout de le libérer des entraves intérieures. Avant de donner un sol à un

peuple il faut faire de ce peuple un peuple libre. Le jour où j'ai vu au congrès de Bâle le troupeau des rabbins galiciens, j'ai compris que le sionisme herzliste ne donnerait encore pas aux Juifs l'essentielle liberté. Conduire un troupeau d'esclaves en Palestine n'est pas la solution de la question. La seule façon dont ce troupeau accepte dès aujourd'hui de se laisser guider par un état-major gouvernemental qui use de toutes les tromperies des gouvernements et des états-majors prouve que l'œuvre à faire est une œuvre d'éducation. Il faut apprendre aux Juifs à penser ... il faut leur montrer que le fond même du judaïsme est la pensée rationnelle. Il faut extirper de leur cerveau toute la fausse croyance juive plus les préjugés chrétiens dont se sont encombrés ceux d'entre eux qui ont échappé au rabbinisme déprimant. ». Tout le reste de cette lettre serait à citer : elle est parfaitement transposable à l'éducation que Péguy avait décidé d'entreprendre en devenant journaliste comme on l'était aux Cahiers, c'est-à-dire en respectant le programme tracé dans le tout premier Cahier de la quinzaine de janvier 1900 : « Dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, dire bêtement la vérité bête, ennuyeusement la vérité ennuyeuse, tristement la vérité triste ; ne pas chercher la paix de la conscience dans l'abstention du silence : « qui ne gueule pas la vérité, quand il sait la vérité se fait le complice des menteurs et des faussaires ».

* * *

Qui pourrait encore s'étonner de cette déclaration de Péguy, captée par Daniel Halévy à la veille de la Grande Guerre : « Je suis de plus en plus contre l'antisémitisme ... Si on veut recommencer l'affaire Dreyfus, nous la recommencerons ... Je marche avec les Juifs parce qu'avec les Juifs je peux être catholique comme je veux l'être ; avec les catholiques, je ne le pourrais pas ... ».

P. G.

www.energieplus.be

Par sympathie



Récits de combats au féminin

Chers amis, Liégeois ou pas, cette nouvelle année, je vous la souhaite douce et bonne. Prenez soins de votre santé, partagez la prospérité, et surtout, beaucoup de *simkhès*, de la joie ! A propos de douce et bonne, je



vous propose cette fois la lecture de trois femmes remarquables, des écrivains qui combattent avec des mots superbes et expriment leur amour de la vie. Zeruya Shalev nous a donné un magnifique roman choral, complexe, récompensé par le prix Fémina Étranger 2014. Etrange récit mais l'histoire est universelle. Une femme, à l'agonie, repense à sa vie, à ses relations avec ses parents, avec son mari, avec ses enfants, à son manque d'amour, à sa fusion contrariée avec la nature, avec sa nature. En même temps, son fils et sa fille, qui sont au milieu de

leurs vies, réfléchissent chacun de leurs côtés, avec d'étranges similitudes qui se recourent dans les têtes. C'est à la fois intimiste et en action, très coloré, avec un attention infime aux êtres et aux choses.

Alona Kimhi nous plonge dans les années septante à Haïfa. Deux adolescents, devenus orphelins, nouveaux immigrants venus d'URSS, se confrontent avec ironie à la société. Le frère et la sœur sont très proches et une sourde querelle monte entre eux sur la « voie » à suivre. C'est un roman picaresque, extrêmement drôle, qui explore avec finesse la psychologie des jeunes gens et leur apprentissage de la vie à partir d'une classe sociale peu aisée, face à des cadres normatifs « étrangers ». Le ton est un mélange, cru, russe et israélien : beaucoup de choses sont ici évoquées.

Le récit de Valérie Cohen est plus resserré sur un sujet intimiste : le désir féminin. Son existence, son manque, son déni, sa vivacité. Les personnages, Anna et les autres, se racontent et dialoguent dans une libération de la parole qui permet aussi l'amitié entre femmes. Par le biais d'un thé-



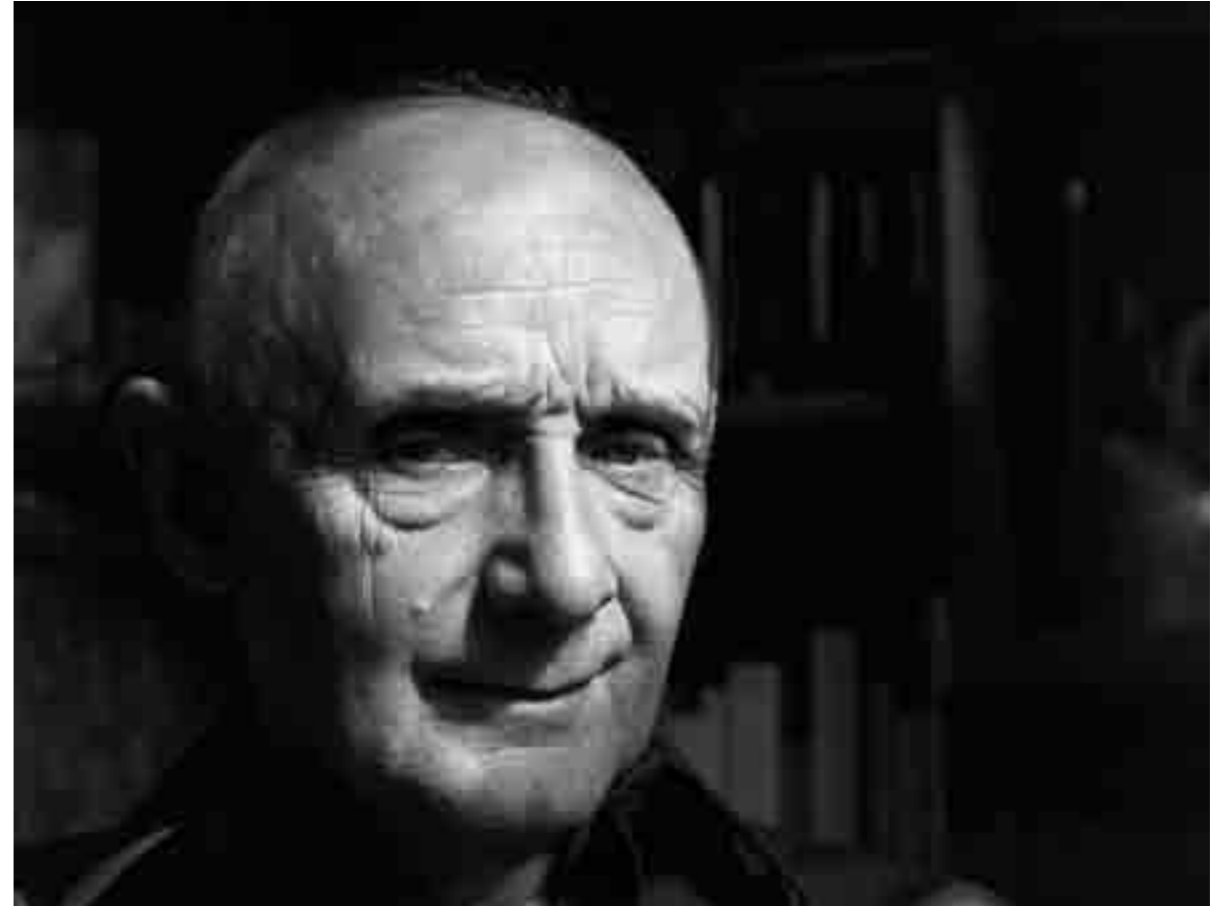
rapeute, elles partagent leurs secrets les plus personnels, leurs zones d'obscurité et leurs désirs les plus inavouables. Écriture délicate, nuancée, mais précise. Les souffrances de l'affect, les carences amoureuses, le délaissement, sont dits dans une langue puissante, dans une autodérision dépassant le documentaire.



Zeruya Shalev, la cinquantaine, est déjà une grande dame des lettres israéliennes. Alona Kimhi et Valérie Cohen, de dix ans ses cadettes, construisent des œuvres solides. Lisez-les. Si vous êtes une femme, bien sûr, mais aussi si vous êtes un homme. Leurs riches récits vous donneront de leurs forces, leurs mots doux vous relieront à vos rêves et au bout des lectures, cette fameuse joie de vivre, *simkhès* !

Alain Reisenfeld

« **Ce qui reste de nos vies** » / Zeruya Shalev.- traduit de l'hébreu par Laurence Sendrowicz.- Paris : Éditions Gallimard, 2014. Coll. Du Monde Entier.- 416 pages.- ISBN : 978-2-07-013698-8.- Prix : 22,90 €
 « **Victor et Macha** » / Alona Kimhi.- traduit de l'hébreu par Laurence Sendrowicz.- Paris : Éditions Gallimard, 2015. Coll. Du Monde Entier.- 499 pages.- ISBN : 978-2-07-014143-2.- Prix : 25,90 €
 « **Monsieur à la migraine** » / Valérie Cohen.- Bruxelles éditions Luce Wilquin, 2015. 153 pages.- ISBN : 978-2-882-535111-5.- Prix : 16 €

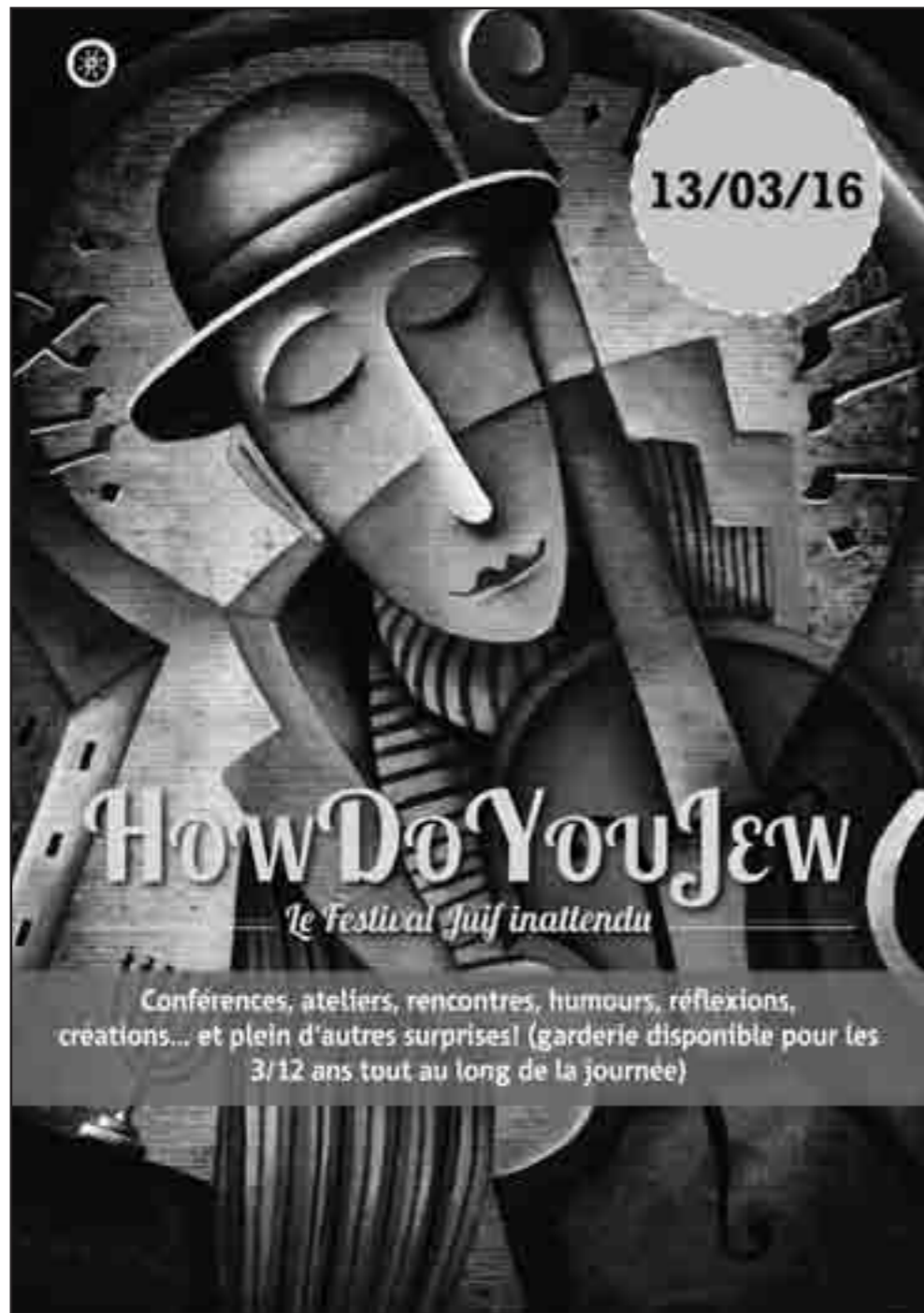


'Foulek dans son bureau'
© Marc-Henri Cykiert

Foulek Ringelheim est né à Ougrée, et a étudié le droit à Liège, comme Ariane, mon épouse. Bien connu à la fois comme juge et comme auteur, il est un de ces êtres humains qui allient humanité, savoir et créativité.

En tant qu'auteur, il a publié plusieurs textes sur le droit et la Justice, un essai sur Edmond Picard, mais aussi deux romans étonnants, imprégnés d'humour juif et de minutieuse observation de l'âme humaine : 'Le juge Goth' et 'La seconde vie d'Abram Potz' (Editeur: Le Grand Miroir). Nous nous sommes rencontrés dans le cadre des recherches sur le camp de Dannes Camiers, et, grand amateur de photos, il a eu la gentillesse de préfacer mon livre de nus en noir et blanc 'Voilé, Dévoilé' (Editeur: Figranes).

How Shall You Jew en 2016 ?



How Do You Jew est un événement unique en Belgique rassemblant toutes les tendances du judaïsme et qui s'adresse à tous de 0 à 120 ans.

On y discute culture, littérature, musique, philosophie, éducation, politique, histoire, Israël, judaïsme, mémoire... On s'y rencontre autour d'ateliers ludiques, de danses ou de recettes.

How Do You Jew prépare sa prochaine édition qui aura lieu en mars 2016.

**Vous souhaitez faire partie de l'aventure et nous rejoindre dans l'organisation de cet événement* ?
Vous souhaitez participer, présenter un sujet, partager vos réflexions, animer un atelier, susciter un débat, ou simplement interpeller ?**

Contactez-nous : howdoyoujew2016@gmail.com

How Do You Jew fait partie de l'association Limmud
Visitez www.limmudinternational.org et www.howdoyoujew.be

*première réunion le 29 octobre 2015

Par sympathie

Famille Appelstein





4 PARKINGS AU SERVICE DES LIÉGEOIS

Parking Cathédrale



485 places – 04/232 38 38

**Parking
Saint-Lambert**



500 places – 04/221 61 00

**Parking
Charles Magnette**



500 places – 04/223 30 68

Parking Guillemins



710 places – 04/254 13 36

- **A**ccessibilité
- **S**écurité
- **C**onvivialité